

## Édito

2011, l'année des choix.

Certains devront choisir leur filière, leur série, d'autres devront définir leur projet post-bac. Bref, 2011, pour beaucoup, ce sera l'année de l'orientation. Voilà pourquoi, en plus de présenter à chacun nos meilleurs vœux de réussite et de satisfaction personnelle, nous sommes heureux de publier ce numéro de la Lettre des lycéens, lettre d'information sur l'orientation en partenariat avec l'Onisep et le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL).

Pour le mois de janvier 2011, l'équipe de rédaction vous propose de découvrir les métiers de la santé, à travers différents interviews et articles. Ces métiers, aussi divers qu'intéressants, sont parfois méconnus. Il était donc naturel que la Lettre des lycéens se charge d'en savoir plus ! Bonne lecture !

Jean-Baptiste Létang

### Agenda

**19 février 2011**

**Portes ouvertes des universités clermontoises et du CROUS : formations, logement, bourses, vie étudiante**

*Psychomotricien, infirmier libéral ou préparateur en pharmacie... les lycéens sont allés à la rencontre de ces professionnels qui mettent leurs compétences au service des patients ou des clients. Ils ont également effectué des recherches afin de présenter ces métiers.*

*Les élèves engagés dans le projet La lettre des lycéens sont des élus des conseils de la vie lycéenne de la circonscription de Clermont-Ferrand. Il convient de souligner la qualité de leur investissement dans ce travail exigeant et de les en remercier. Cette année, ils bénéficieront de trois modules de formation à l'écriture journalistique, assurés par Rémi Bouquet des Chaux, journaliste, chargé de l'éducation aux médias au sein de la rédaction en chef de La Montagne.*

Christelle Lachaud, Anne-Hélène Cornec

### ➔ Préparateur en pharmacie

Le préparateur en pharmacie n'est ni pharmacien ni médecin, mais il a une très bonne connaissance des médicaments et de leur usage. C'est en effet face à une ordonnance qu'il traduit les doses prescrites en nombre de boîtes ou de flacons. Il vérifie que l'association des médicaments prescrits n'est pas dangereuse pour la santé.

Le préparateur en pharmacie seconde le pharmacien en officine. Une partie importante du travail consiste à gérer l'approvisionnement, les stocks et les commandes, trier les produits périmés, vérifier les livraisons, ranger et classer tous les produits reçus.

Le préparateur en pharmacie doit être attentif, soigneux et minutieux. Il est aimable, souriant, disponible et méthodique pour ranger les produits.

Les points positifs sont, essentiellement, les contacts avec les clients et la variété des tâches. Le taux de renouvellement du personnel est important et le chômage peu élevé.

Au niveau des contraintes on peut citer la posture inconfortable, puisque le préparateur reste debout la quasi-totalité de son temps. Il peut travailler le soir jusqu'à 19 h ainsi que les week-ends.

Le salaire d'un débutant est d'environ 1 300 €.

Pour exercer ce métier, il faut décrocher le BP (Brevet professionnel) Préparateur en pharmacie. Il se prépare en deux ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et est accessible avec le bac (ou avec le BEP Carrières sanitaires et sociales).

Kevin Boucheret

Sources : site de l'Onisep, site de Studya, site de l'Espace Info Jeunes Auvergne, site Imagine ton futur (BIOP-CCIP)

### Infos métier

Le titulaire du BP travaille le plus souvent dans une officine. Il peut également exercer son activité en milieu hospitalier, où il délivre les médicaments aux divers services, ou dans l'industrie où il contrôle les composants de base et encadre les équipes de fabrication.



### Infos formation

Le programme du BP comporte une part importante d'enseignements scientifiques (biologie, botanique, chimie...) et techniques (pharmacologie, gestion...), ainsi qu'une partie pratique sur les préparations, l'identification des produits, l'exécution des ordonnances...

En Auvergne, le BP se prépare en apprentissage à l'Institut de formation professionnelle (IFP 43) de Bains

☎ 04 71 57 98 00.  
Il peut aussi se préparer en contrat de professionnalisation.

Kevin Boucheret

Retrouvez la Lettre des lycéens sur le site du CAVL : [www.ac-clermont.fr/viescolaire](http://www.ac-clermont.fr/viescolaire) et sur [www.onisep.fr/clermont](http://www.onisep.fr/clermont)

Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche  
Édité par l'Onisep Auvergne, 20 boulevard Aristide Briand, 63400 Chamalières, Tél. 04 73 43 62 62, Fax. 04 73 43 62 63, Mél. [droclermont@onisep.fr](mailto:droclermont@onisep.fr)  
Directeur de la publication : Pascal Charvet, Directeur délégué : Gérard Poux, Rédactrice en chef : Josette Tixier

Coordination : Anne-Hélène Cornec, Christelle Lachaud (Déléguée académique à la vie lycéenne), Conception graphique et mise en page : Marie-Jo Thomas

Relecture : Annick Gombert - Comité éditorial : Kevin Boucheret (lycée Ambroise Brugière Clermont-Ferrand), Jean-Baptiste Létang (lycée Jeanne d'Arc Clermont-Ferrand), Mathilde Prados (lycée Ambroise Brugière Clermont-Ferrand) - ISSN : 2105-6609 - Dépôt légal : Janvier 2011



## ➔ Stéphanie Haug, psychomotricienne

*Stéphanie Haug travaille au Centre hospitalier Sainte-Marie, à Clermont-Ferrand, avec des enfants et adolescents de 3 à 18 ans. Nous pénétrons dans son bureau où abondent ballons, jouets, dessins, cerceaux : un lieu qui ressemble davantage à une salle de jeux...*

### *Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?*

Il s'agit de favoriser chez le patient une prise de conscience du corps qui contribue à harmoniser ses fonctions motrices et psychiques. On ne vise pas en premier lieu à permettre de faire des apprentissages ou de récupérer une fonction déficiente. On cherche plutôt à utiliser toutes les possibilités de mouvement, d'expression, de relation.

### *Comment vous est venue l'envie de devenir psychomotricienne ?*

Suite à mes études de psychologie, je me suis spécialisée en psychomotricité.

### *Quelles sont les qualités à avoir, selon vous, pour exercer ce métier ?*

De la disponibilité, surtout de la disponibilité.

### *Les études vous ont-elles semblé difficiles ? Avez-vous des conseils pour ceux qui veulent devenir psychomotricien ?*

Les études m'ont semblé peu difficiles mais elles exigent un certain engagement, aussi bien psychique que corporel étant donné qu'il y a beaucoup de stages. Je n'ai pas spécialement de conseil car chacun vit les choses à sa manière.

Mathilde Prados

## Infos métier

Psychomotricien est l'un des nombreux métiers du domaine de santé. C'est une profession récente, encore peu connue mais recherchée.

Le psychomotricien est celui qui soigne à la fois le corps et l'esprit. Il aide les personnes qui sont confrontées à des difficultés psychologiques à se réconcilier avec leur corps, grâce auquel ils parviennent à s'exprimer.

Le psychomotricien traite les troubles du mouvement, du comportement, l'agressivité, l'instabilité... Pour cela il éduque et favorise la détente grâce à des activités ludiques comme les jeux de ballons, les contes, les jeux de rythme, de rôle.

Devenir psychomotricien ne s'improvise pas. Outre la vocation de soigner et le souhait d'être utile, il faut avoir le sens du contact, de la patience et une bonne écoute.

Le diplôme d'État de psychomotricien se prépare en 3 ans après le bac dans l'un des 6 instituts de formation agréés. L'admission dans ces instituts se fait sur concours.

Le salaire d'un débutant est d'environ 1 400€ brut.

Mathilde Prados

Sources : Youtube, sites de Studyrama et de France 5, autres sites Internet

## Infos formation

Le concours d'admission dans les instituts de formation comporte une épreuve de biologie portant sur le programme de 1<sup>re</sup> et terminale S et une épreuve de contraction de texte. Les concours sont en général très sélectifs : par exemple à l'institut de Toulouse, pour l'année 2010-2011, le rapport est de 1 229 candidats pour 50 places. Il n'y a pas d'institut de formation en Auvergne. Les plus proches se trouvent à Lyon et Paris.

Sources : site de l'Institut de formation en psychomotricité, université Paul Sabatier, Toulouse ; site de l'Oniseip

## ➔ Philippe Molenat, infirmier libéral

*Philippe Molenat exerce en libéral à Aurillac.*

### *Selon vous, qu'est-ce qu'un infirmier libéral ?*

C'est un acteur de la santé publique délivrant des soins infirmiers de façon autonome, le plus souvent au domicile des patients, en collaboration avec les autres partenaires de santé (médecins, aides-soignants, auxiliaires de vie...).

### *Quelle formation avez-vous suivie ?*

J'ai fait mes études à l'IFSI d'Aurillac (Institut de formation en soins infirmiers) d'octobre 1999 à décembre 2002.

### *Quels sont les aspects positifs dans l'exercice de votre métier ?*

Par rapport à un salarié, je suis plus autonome dans mon travail. À mon sens, j'ai une relation plus proche avec les patients qui sont soignés chez eux. Par ailleurs, l'infirmier libéral travaille en collaboration avec le médecin prescripteur, et non dans un rapport de hiérarchie. Globalement, il bénéficie d'une meilleure reconnaissance globale. Les revenus sont également plus élevés.

### *Votre travail comporte-t-il des points négatifs ?*

L'amplitude horaire, d'environ 12 heures, est plus importante que pour un infirmier salarié. Il est nécessaire de s'associer car certains patients ont besoin de soins tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés.

Le travail en libéral implique des frais kilométriques importants. Certains soins sont pratiqués uniquement en structure médicalisée, avec, à la clé, une formation. Personnellement, les inconvénients du métier ne me paraissent pas très pesants.

### *Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer ce métier ?*

Il faut être sociable, disponible, capable d'empathie. Une bonne santé physique et mentale est indispensable. L'infirmier libéral doit être à l'écoute, savoir observer et prendre seul des initiatives et des décisions, s'adapter à l'environnement du patient.

Jean-Baptiste Létang

## Infos métier

Les secteurs d'activités et les modalités d'exercice du métier sont variés. Près de 75% des infirmiers exercent à l'hôpital, 15% dans le domaine libéral et 10% dans les établissements scolaires, les services de protection maternelle et infantile (PMI) ou la médecine du travail. Ils peuvent aussi être salariés dans des entreprises ou des associations à caractère humanitaire. Dans tous les cas, l'infirmier doit posséder une bonne résistance physique et nerveuse pour supporter des situations parfois difficiles.

Des débouchés existent pour les jeunes infirmiers : 195 000 postes seront à pourvoir d'ici 2015. Le salaire est de 1 420 € brut dans la fonction publique hospitalière.

Sources : site de l'Oniseip ; Portail des métiers de la santé et du social

## Infos formation

Le diplôme d'État d'infirmier se prépare en 3 ans après le bac, dans un Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Le concours d'admission dans les IFSI comporte des épreuves de culture générale, des tests psychotechniques et un entretien de motivation. Il existe 6 IFSI en Auvergne : liste et adresses dans le guide *Après le bac* (édité par l'Oniseip).

Sources : site de l'Oniseip ; Portail des métiers de la santé et du social